Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212201974-20261015-20261064-DE

CONSEIL MUNICIPAL de PLEUDIHEN-SUR-RANCE

Extrait du registre des délibérations

2026–10-64

L'an deux mille vingt-six, le quinze OCTOBRE, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la Salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. David BOIXIERE, Maire.

Date de convocation : 9 octobre 2026

Étaient présents : M. HULAUD Jean-François, Mme MEHEUST Véronique, M. OGER Bernard, Mme VAN DIEN Françoise, M. JUIN Didier, Mme LEROUX Marie-Pierre, MM. DURNERIN Laurent, VANNOOTE Dominique, Mmes LEMARCHAND Christelle, PRIE Nathalie, M. GUINARD Jérôme, Mmes BLIN Christelle, FURET Aurélie, AUBRY Solène, Mme VAUDELET Azéline, M. PERCHE Julien, Mme BARDIN Chloé, M. GUICHARD Vivien, Mme ROQUES Bénédicte, M. GOUBLY Nicolas.

Étaient absents : M. MARIE Jean-Claude (pouvoir à Mme Françoise VAN DIEN), M. PALAHNIUK Don-Dee (pouvoir à M. Julien PERCHE).

Secrétaire de séance : M. Vivien GUICHARD

AFFAIRES GENERALES

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL

L'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées.

VU la délibération n° 2026-03-09 du 26 mars 2026, relative aux délégations octroyées au Maire par le Conseil municipal,

Après information,

Le Conseil municipal **PREND ACTE** des décision prises par le Maire :

Attribution de marché

- Devis 20260817 de BIS Informatique de Corseul pour le remplacement d'un PC à la mairie d'un montant de 890,00 € TTC, en date du 17/08/2026.
- Devis 9612 de MARQUAGE BARDAGE SIGNALISATION de Plouër-sur-Rance pour le marquage au sol de la rue du Val d'Orient et de la rue du Soleil levant, d'un montant de 1728,29 € TTC, en date du 28/09/2026.
- Devis D2602126.01 de DANIEL Constructions de Roz-Landrieux pour la construction des nouveaux ateliers techniques, avec une plus-value de 1.498,05 € pour le châssis de désenfumage, et une moins-value de 1.498,05 € pour la modification du type de bardage, d'un montant de 0,00€ TTC, en date du 30/09/2026.
- Devis P-RECS-2026-30-319047 de BTP Consultants de Chartres-de-Bretagne pour la mission de coordination SPS des travaux du futur local boucherie, d'un montant de 1.651,20 € TTC, en date du 01/10/2026.
- Rénovation partielle d'un bâtiment communal destiné à recevoir une cellule commerciale (20 rue de Dinan : future boucherie) :
    - Lot n° 1- Terrassement – Maçonnerie, attribué le 23/09/2026 à l'entreprise CRD de Jugon-les-Lacs pour 79.800,00 € TTC
    - Lot n° 2 – Ouvrage bois Devanture commerciale, attribué le 23/09/2026 à l'entreprise SAS Joël JEHANNE de Miniac-Morvan pour 29.450,34 € TTC
    - Lot n° 3 – Menuiseries extérieures Aluminium, attribué le 23/09/2026 à l'entreprise SOMEVAL de Miniac-Morvan pour 28.449,35 € TTC.

Alignement

- Arrêté n° 2026AL157 du 15/09/2026 pour la délimitation et l'alignement de la parcelle cadastrée F 591 au Val Hervelin, 23, rue de la Libération
- Arrêté n° 2026AL158 du 15/09/2026 pour la délimitation et l'alignement de la parcelle cadastrée AC 115 à Pelouze

Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

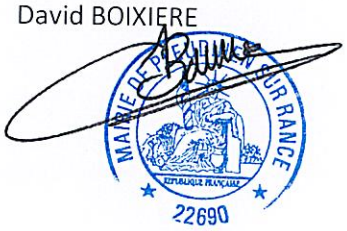
Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212201974-20261015-20261064-DE

- Arrêté n° 2026AL160 du 16/09/2026 pour la délimitation et l'alignement des parcelles cadastrées M 418 et 624 au n° 9, Garos
- Arrêté n° 2026AL166 du 22/09/2026 pour la délimitation et l'alignement des parcelles cadastrées F 189 et 796 au n° 4, L'Hôtellerie
- Arrêté n° 2026AL168 du 02/10/2026 pour la délimitation et l'alignement de la parcelle cadastrée J 301 à La Chapelle de Mordreuc, 19, chemin de la Longue Raie
- Arrêté n° 2026AL170 du 08/10/2026 pour la délimitation et l'alignement de la parcelle cadastrée M 530 à La Ville Emonde

Le Secrétaire de séance

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme et certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire,
David BOIXIERE



Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT